

Réf: Dossier N° 052030

Avis de constitution

SOCIETE « BEST EPARGNE »

Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/09/2021 reçus par Me Boua georges christian, enregistrés au CEPICI, le 22/10/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « BEST EPARGNE »

L'éducation financière, L'information et la formation dans le domaine de l'épargne

L'édition d'ouvrages, L'intermédiation financière, L'investissement

La prise de participation dans les entreprises créées ou devant l'être et ayant un objet social similaire ou susceptible d'en favoriser le développement par tous les ayens

De manière générale, toutes activités commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet suscité, à tous les objets similaires ou connexes susceptibles de promouvoir ou de faciliter la réalisation, le développement ou l'extension.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

M AKA AHOULOU STEPHANE-DIDIER (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00108 du 04/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33272/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

